

Devenez administratrice ou administrateur de votre Caisse Desjardins de L'Île d'Orléans



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Vous représentez les membres de votre milieu et participez à la vie démocratique du plus grand groupe coopératif au Canada
- Vous faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la communauté des résidents de l'île
- Vous vous engagez activement dans le dynamisme économique et social de la région

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-iledorleans



Postes à pourvoir et profils recherchés.

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de L'Île d'Orléans a adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité pour ses membres. Cette démarche amène la Caisse à lancer un appel de candidatures en fonction de critères spécifiques afin d'enrichir la composition de son conseil.

Postes à pourvoir

- (3) poste(s) d'administrateur

Profils recherchés

Nous recherchons particulièrement les candidatures de personnes possédant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Deux (2) femmes et un (1) homme afin d'atteindre la parité du conseil
- Une (1) personne âgée de 18 à 34 ans, une (1) personne âgée de 35 à 49 ans et une (1) personne âgée de plus de 50 ans
- Détenir des compétences en gouvernance ou en gestion d'entreprise
- Détenir des compétences en droit/déontologie ou en comptabilité
- Posséder des compétences en service à la clientèle idéalement au niveau coopératif
- Être doté d'un bon jugement, d'indépendance d'esprit et être en accord avec les valeurs coopératives.



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

- 1 Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible à la Caisse ou par Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-iledorleans
- 2 Préparez votre **curriculum vitae**
- 3 Envoyez ces 2 documents (formulaire + cv) à l'attention de :

Agente Soutien technique et opérations

par courriel : isabelle.a.bouffard@desjardins.com

ou par voie postale ou en personne :

Caisse Desjardins de L'Île d'Orléans
1185, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 4E0

- La date limite est le 10 février 2020 à 15 h. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le 28 avril 2020.
- Pour toute information, contactez Isabelle Bouffard | Téléphone : 418-828-1504 7224220

Merci de votre engagement au sein de votre caisse !